



Ecole maternelle publique LA TILLEULIERE
1 rue des écoles - 44840 LES SORINIERES

Tél: 02.40. 05.77.08 Fax : 02.40.31.26.48 Mél: ce.0441647b@ac-nantes.fr

CONSEIL D'ECOLE DU 16 NOVEMBRE 2010

Classe de GS – 18h15/20h15

Etaient présents :

Mairie : Mme Rabillé

APESOR : Mme Saumoneau, Mme Bervas, M.Thune

DDEN : M.Tessier

Enseignants : Mme Bigeault, Mme Lardière, Mme Modena, Mme Deschamps

Atsem : Mme Brosseau

Présidence assurée par : Mme Deschamps

Secrétariat assuré par : Mmes Lardière et Modena

Points à l'ordre du jour dans leur ordre de traitement :

Bilan de la rentrée : effectifs ; organisation des classes ; horaires

Vote du règlement intérieur

Nouveau projet d'école 2010-2013

Sécurité à l'école et règlement de classe

Projets de classe, moments collectifs et financements

Projets inter-écoles

Organisation de l'aide personnalisée

Investissements et travaux

Pont de l'ascension

Point sur la garderie périscolaire

1)Introduction

Chaque membre du conseil d'école se présente.

M.Tessier explique ses missions en tant que DDEN et nouvellement venu au conseil d'école de la maternelle : le DDEN intervient sur l'état et les besoins des écoles ; il a un rôle de conseil et de médiation si nécessaire. Il peut favoriser l'aboutissement de souhaits émis par le conseil d'école en établissant des contacts avec l'administration.

2)Bilan général de rentrée

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

La réunion de préparation avec les parents (mai 2010), la journée passerelle organisée à la fin de l'année scolaire 2009-2010 et la rentrée échelonnée pour la classe de PPS/PS ont contribué à une rentrée réussie.

Les enseignantes regrettent néanmoins un faible taux de parents présents aux réunions de rentrée, dans chacune des classes.

Effectif :

Les élèves sont répartis sur 3 classes :

- Classe 1 = 25 : 5 TPS, 20 PS (dont 1 PS à venir en janvier ; 1 petite handicapée avec AVSI)
- Classe 2 =19 : 5 PS , 14 MS (dont 1 enfant du voyage et une petite handicapée sans AVSI)
- Classe 3 : 22 GS (dont 1 à venir en janvier)

Soit un total actuel de 63+1 enfants ; 65+1 en janvier.

A noter : depuis le conseil d'école, 4 enfants du voyage sont arrivés dans l'école.

Prévisions d'effectif :

Actuellement, pour la rentrée 2011, les prévisions d'effectif enregistrées sont de : 5 PS / 26 MS/ 10 GS (enfants du voyage non comptabilisés) soit 41 enfants.

On peut prévoir une arrivée de 20 enfants de Petite Section comme l'année passée et envisager d'accueillir à nouveau 5 à 7 TPS.

Ceci permettrait d'assurer un effectif pour l'école de 61+7 enfants.

Ce chiffre estimé devra être confirmé en janvier/février, mois des inscriptions.

Parents et enseignants font remarquer que le règlement de cantine actuel peut conduire à une fuite d'inscriptions : en effet, les enfants ne peuvent déjeuner au restaurant scolaire avant les trois ans révolus (contrairement à l'école privée) ; ceci peut poser problème aux parents qui travaillent et les inciter à inscrire leur enfant dans l'école privée de la commune.

Mme Rabillé propose de rediscuter de cette situation avec ses équipes.

Horaires :

Les horaires de l'école n'ont pas changé depuis la rentrée dernière.

Matin : 8h50-9h / 12h

Après-midi : 13h35-13h45 / 16h45

3)Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école élaboré en 2009-2010 et reconduit pour cette année, a été validé à l'unanimité.

4)Nouveau projet d'école 2010-2013

Les écoles sont tenues d'élaborer un projet d'école tous les 3 ans (harmonisation avec les projets d'établissement des collèges). Ce projet définit plusieurs axes d'action prioritaires et secondaires, communs à l'ensemble des classes et élaborés en fonction des besoins constatés des élèves. Pour chacun des objectifs définis, des actions sont choisies et des modes d'évaluation sont prévus. Ces objectifs s'inscrivent dans les cinq domaines de compétences des programmes.

Besoins constatés :

- Développer l'acquisition de vocabulaire
- Inciter à l'échange verbal entre pairs
- Aider l'élève à exprimer son ressenti
- Aider l'élève à mieux comprendre ce qu'il fait à l'école
- Développer ses capacités de réflexion et d'analyse à travers les jeux mathématiques et de société
- Mieux connaître et utiliser ses capacités corporelles

Le projet de l'école s'organise donc autour de 3 objectifs principaux qui seront travaillés sur les 3 ans et des objectifs plus secondaires :

Objectifs principaux

Maîtrise de la langue :

- acquisition du lexique du corps et de l'environnement proche : création de « répertoires lexique »
- développement d'une culture littéraire commune : les contes. Création d'un carnet de conte commun aux trois années
- langage de communication : pouvoir s'exprimer autour de ces contes pour raconter, donner son avis : ateliers de langage en classe ou inter-classes.

Devenir élève :

- Comprendre ce qu'est l'école : discussions collectives en classe
- Participer à l'élaboration d'un règlement de classe et le respecter : élaboration en commun d'un nouveau règlement d'école à partir de l'ancienne charte du comportement. Ce règlement a été diffusé dans les familles.
- Connaître les lieux et personnels de l'école : trombinoscope du personnel.

Découverte du monde : travailler la réflexion stratégique et logique en équipe

- Jeux en équipe
- Enigmes en classe

- Matinée rallye

Objectifs secondaires

Agir et s'exprimer avec son corps : expression corporelle et danse

Imaginer, sentir, créer : travail créatif autour de l'image : spectacle vivant, cinéma

Ces points seront travaillés au cours des 3 années avec des priorités définies pour chaque année.

Les membres du conseil d'école ont accueilli favorablement ce projet d'école.

5) Sécurité à l'école et règlement de classe

Afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel, un règlement commun aux trois classes a donc été élaboré.

Chaque enseignant s'y réfère dès qu'il y a un souci. Des sanctions progressives ont été définies :

- Exclusion temporaire de l'enfant d'une activité (chaise à réfléchir ou banc de la cour)
- Réparation d'une « bêtise » (j'accompagne l'enfant à qui j'ai fait mal pour qu'il se soigne ; je m'excuse ; je l'aide à se nettoyer ; je ramène un jeu neuf si j'en ai cassé un etc)
- Mot aux parents/Rencontre des parents
- Si gros problème : Equipe éducative

L'APESOR indique que des gestes agressifs ont perturbé la rentrée de certains enfants en début d'année et que ceux-ci ne sont pas acceptables. L'APESOR souhaiterait que les parents des enfants impliqués dans une situation d'agression puissent être rapidement informés.

L'équipe enseignante entend cette remarque mais Mme Deschamps souligne néanmoins qu'il n'y a pas cette année de problèmes de violence tels que l'école a pu les vivre l'année passée : les cours de récréations sont plutôt « calmes » jusqu'à aujourd'hui même si il existe parfois des actes agressifs plutôt liés à l'âge et au besoin de socialisation enfants.

En effet, les relations entre enfants peuvent être agressives car ces derniers ne savent pas encore bien communiquer par le langage : c'est tout le travail de socialisation de cet âge, qui doit être pris en charge par les parents et l'école. Tout acte agressif doit bien sûr être sanctionné et faire l'objet d'une discussion avec l'enfant, mais il faut bien distinguer la violence pathologique du geste plus ou moins agressif classique à cet âge.

6) Organisation de l'aide individualisée

L'aide individualisée est organisée par période. Une semaine de préparation précède les interventions auprès des élèves.

Celles-ci sont organisées sur 4 jours à raison d'une demi-heure à trois quart d'heure par jour (suivant les enseignantes).

Le soutien est soumis à l'acceptation des parents (par le biais d'un document dans le cahier).

Il peut aborder tous les points du programme de la maternelle.

7) Projets de classe /moments collectifs/financements

Projets communs aux trois classes :

- Définition d'un règlement de classe commun, mis en page, illustré et affiché dans l'école et dans les classes.
- Création d'un carnet de conte : 9 contes ont été choisis pour être travaillés en classe sur les trois années. Ils seront présentés dans un carnet de conte qui suivra ces trois années. Pour les MS/GS, le carnet, bien que plus mince, sera quand même démarré.
- Rendez-vous à la bibliothèque tous les mois et demi avec animation des bibliothécaires en fonction des thématiques des enseignantes.
- Evènements communs aux trois classes :
 - goûter de **Noël** prévu le 14 décembre (avec ateliers cuisine la veille) et spectacle organisé par la mairie le 17 décembre ;
 - **carnaval** : la date n'est pas encore prévue. Mais il y aura défilé, bataille de confettis et goûter donné cette année gratuitement aux enfants (gâteaux faits en classe ou par les parents).
 - **Spectacles culturels** : Théâtre de l'ARC (scène culturelle de Rezé) pour les classes de PS/MS et GS en janvier et mars. Cinéma (2 films pour enfant au cinéma Saint Paul) pour les PS au troisième trimestre.
 - **Chorale MS/GS** : les deux classes vont chanter ensemble.

Projets particuliers par classe :

- **Les PS** : devraient travailler avec une plasticienne autour du papier et poursuivre comme l'année passée leurs ateliers cuisine.

- **Les GS** vont aller au château des ducs de Bretagne pour une visite contée et guidée, en janvier.
- **Les PS/MS** ont un projet annuel autour des animaux de la ferme et de l'alimentation : deux visites à la ferme de la Ranjonnière sont prévues.

Mme Rabillé conseille aux enseignantes de contacter régulièrement le service communication (avant le 10 de chaque mois) de la mairie afin de communiquer sur ces projets et actions de l'école qui, selon elle, méritent d'être valorisés.

Financement des projets :

Au regard des besoins et projets de l'année, plusieurs sources de financement ont été choisies.

- cotisation OCCE : couvre l'adhésion obligatoire et une partie des ateliers dans les classes : cuisine, objets de décoration, achat de matériel pour développer le projet d'école (par exemple, achat d'un petit théâtre japonais, de matériel mathématique ; de livres de conte).
- participation modeste des parents aux sorties (avec prise d'avis préalable)
- soutien des opérations menées par l'APESOR : brioches, chocolats...

8) Projets inter-écoles

Liaison Grande Section /CP :

Des actions seront mises en place comme l'année passée entre le CP et la Grande Section.

Marché de Noël :

Un marché de Noël aura lieu le 10 décembre salle H.Derouet à partir de 18h : l'APESOR et les deux écoles de la Tilleulière y participent.

Les classes de la maternelle prépareront quelques présents qui seront vendus sur place par Mme Deschamps. La classe de PS/MS chantera avec les CP, en introduction du marché, si les parents des élèves de la classe sont d'accords.

Mme Lardière et Mme Modéna souhaitent qu'une vente puisse aussi être proposée aux parents au sein de la maternelle. La communication autour de cet événement reste à définir.

Fête d'école :

L'APESOR annonce qu'elle aura lieu le 24 juin.

Les classes de la maternelle souhaitent présenter une partie du travail réalisé par les enfants au cours de l'année sur le temps scolaire ; un « pot de fin d'année » pour les parents est aussi.

La participation de la maternelle aux jeux et animations organisés par l'APESOR et l'école élémentaire ce même jour fait encore l'objet de divergences à la date du conseil d'école.

Mme Deschamps précise que l'école maternelle et plus largement les écoles publiques des Sorinières sont actuellement au centre d'une réflexion collective (mairie, Inspection de l'Education Nationale, enseignants) sur les baisses d'effectifs constatées. Ceci pourrait notamment induire une fusion des deux écoles de la Tilleulière. Ce projet de fusion inquiète. Mme Deschamps considère que ce contexte peut peut-être expliquer les hésitations actuelles sur les fêtes communes avec l'élémentaire.

M.Tessier considère que le problème de la fête d'école peut se résoudre plus tard.

Il donne par ailleurs son point de vue sur le contexte actuel : il n'est pas persuadé qu'une fusion résoudrait les problèmes d'effectifs que connaissent les écoles. Il pense qu'il y a nécessité à l'heure actuelle de défendre l'école maternelle, au regard des orientations ministérielles actuelles.

Il conseille de se donner du temps pour réfléchir, de ne pas mettre en opposition les 4 écoles publiques des Sorinières et de mettre en place de nouveaux outils qui amélioreraient le fonctionnement des écoles publiques et leur défense : CEL (contrat éducatif local) ; caisse des écoles ; service éducation au sein de la mairie etc.

Une réunion de travail est prévue sur le sujet entre la mairie de Rezé et celle des Sorinières afin d'analyser ce qui est fait ailleurs et ce qui envisageable aux Sorinières.

9) Investissements et travaux

Investissements :

Une demande d'investissements, d'un montant d'environ 1500 euros a été faite auprès de la mairie pour l'année 2011. Celle-ci est « raisonnable », selon Mme Rabillé et devrait aboutir.

Principalement, il est souhaité : l'enrichissement du parc informatique, du matériel de sport (tunnel, vélo...), un projecteur de diapositives, un appareil photo.

Travaux :



Quelques demandes ont été faites ou refaites pour l'année 2010- 2011 lors de la réunion technique du 9 novembre. Les principales demandes sont : l'installation de prises internet dans la salle informatique, le problème de la flaqué d'eau et du portail à l'entrée de l'école, la ventilation en GS, les rideaux au périscolaire et dans la bibliothèque ; la finition des travaux suite à l'aménagement de l'élémentaire, la réparation de certains bancs, la création de casiers à cartables pour la classe 2, l'aménagement des jardins et jardinières.

Les jeux de cour ont été contrôlés par la mairie : aucun problème n'a été relevé.

Pont de l'ascension

L'ascension est fixée au jeudi 2 juin 2011.

Le report des cours du vendredi 3 juin, est possible le mercredi 1^{er} juin.

Le conseil d'école a donné son avis favorable au report des cours.

Mme Lardière indique que ce choix n'est pas adapté aux besoins de l'enfant.

L'avis du conseil d'école sera transmis à l'IEN et à la Mairie

Il n'y aura pas de transports scolaires le mercredi 1^{er} juin.

Point sur le restaurant scolaire et la garderie périscolaire

Mme Rabillé informe l'ensemble du conseil d'école qu'un nouveau prestataire a été choisi pour le restaurant scolaire : il s'agit de « Resteco ». Ce prestataire proposera le pain et l'ensemble des laitages en produits bio, sans surcoût pour les familles. Par ailleurs, dans le cadre de l'Agenda 21, les plats ne seront plus proposés dans des barquettes plastiques mais dans des récipients en faïence, lavables.

Concernant la garderie péri-scolaire, Mme Rabillé précise qu'il est toujours possible de faire garder son enfant « à la dernière minute » en cas de besoin ou d'urgence, mais que les inscriptions préalables permettent à la mairie de mieux évaluer le nombre d'enfants présents selon les périodes et de mieux gérer le personnel d'encadrement.

Mme Deschamps remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

La séance est levée à 20h30

Signatures

**La Directrice
Mme Deschamps
Pour l'école maternelle La Tilleulière**

**l'APESOR
Représentée par Mme Saumoneau**



Ecole Maternelle La Tilleulière
1 rue des Ecoles
44840 Les Sorinières
Tel : 02 40 05 77 08

Les Sorinières, le 16 novembre 2010

Objet : pont de l'ascension

Monsieur l'Inspecteur,

Je vous informe que le conseil d'école de l'école maternelle La Tilleulière, réunit le 16 novembre dernier, a émis un avis favorable au report des cours du vendredi 3 juin sur le mercredi 1^{er} juin.

Dans l'attente de votre avis, je vous prie d'agréer Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Mme Deschamps
Directrice Ecole maternelle La Tilleulière

